



Défendre le service public d'Education et de Formation

Tous en grève le jeudi 10 février

La loi de finances adoptée le 20 décembre réduit les budgets et les effectifs de la quasi-totalité des secteurs publics. Elle ne fera qu'aggraver une situation déjà rendue critique par les ponctions effectuées les années antérieures. La justification gouvernementale de cette politique mortifère pour les Services Publics est la réduction du déficit public de 60 milliards d'euros, la réduction des dépenses publiques de 5 % (7 milliards d'euros), tout en gelant les dotations des collectivités territoriales.

Au nom de la réduction du déficit budgétaire, ce sont des considérations comptables et idéologiques qui déterminent les lignes politiques du gouvernement à la place de la prise en compte des besoins sociaux de la population. Pourtant, les cadeaux fiscaux aux plus riches se multiplient et les classes les plus modestes continuent de payer la crise. En cinq ans, les plus grandes entreprises françaises ont détruit près de 40 000 emplois tout en engrangeant des dizaines de milliards d'aides de l'Etat au détriment de notre protection sociale. De même, l'ensemble des entreprises du Cac 40 a doublé ses profits en 2010.

C'est dans cet objectif de réduction de l'emploi public qu'a été mis en place l'outil RGPP, la révision générale des politiques publiques : délocalisations, rationalisation des locaux, réduction des crédits, fusions de corps, etc.

Pour les personnels, la politique gouvernementale se traduit de multiples façons.

Emploi/précarité

Les 16 500 suppressions de postes dans l'Education nationale, au prétexte du "non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite", contribueront à la poursuite de la dégradation des conditions de travail et d'étude. Tous les niveaux d'enseignement sont touchés, tous les personnels sont concernés. Ce sont les académies qui finaliseront le travail de coupe, en utilisant des « leviers d'action » tels que la taille des classes dans les écoles qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire, la scolarisation des enfants de deux ans, le dispositif de remplacement des enseignants absents...au risque de développer un enseignement scolaire qui ne réponde plus à l'ensemble de la population. Il est vrai que cela est déjà bien engagé comme le montre le dernier rapport PISA.

Si l'enseignement supérieur ne connaît pas la même casse de l'emploi, les mêmes dérives en terme de mission, se font jour ; la formation de la jeunesse ne constitue plus un investissement pour la Nation mais un investissement individuel pour les étudiants et leurs familles.

Parallèlement, la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader alors que jamais les taux de profit n'ont été aussi élevés. Six millions de salariés sont, soit exclus, soit aux frontières du monde du travail, privés du droit à un emploi stable. Les réponses apportées par le gouvernement, contrat nouvelles embauches (CNE), contrat première embauche (CPE) et autres dispositifs (CAE...), facteurs de précarité, ont été combattues et ont conduit le gouvernement à ouvrir aujourd'hui des négociations sur la titularisation des personnels contractuels à durée indéterminée dans la Fonction Publique.

Mais ces négociations semblent de facto écarter les CDD de même que l'ensemble des salariés sous contrat aidé (CA et CAE). Ainsi les emplois précaires et le non-titulariat continueront à se substituer à la règle de l'emploi public statutaire.

Cela sera encore plus vrai dans l'enseignement supérieur où la signature des contrats de travail individuels, les modulations des services, les rémunérations individuelles et les promotions de l'ensemble des personnels relèvent désormais des présidents d'université, en charge de la mise en œuvre de la LRU.

Menace des statuts et fusion des corps

La révision générale des politiques publiques remet en cause concrètement nos statuts ainsi que nos garanties collectives. Ainsi, le chantier à venir portera sur la disparition du statut général des fonctionnaires déjà fortement attaqué par la loi sur la mobilité d'août 2009, malgré les démentis du premier ministre qui juge inopportun de débattre du statut de la fonction publique alors que le gouvernement s'attaque aux 35 heures.

De fait, il s'agit surtout de supprimer l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis du gouvernement et les principes de neutralité et d'impartialité qu'ils doivent respecter en tant que serviteurs de l'Etat.

D'ores et déjà un projet de décret modifiant les statuts des personnels des universités (ITRF) devrait être promulgué en avril. Ce projet de texte qui fait l'impasse sur toutes les références explicites à l'appartenance des ITRF à la fonction publique de l'Etat, supprime celles liées au temps de travail et aux congés inhérents à cette fonction publique.

Ce projet instaure un corps unique interministériel pour les personnels des catégories B et C. Ainsi, les techniciens de laboratoires intégreraient le corps des techniciens recherche et formation, les adjoints techniques de laboratoire de lycées et collèges celui des adjoints techniques recherche et formation.

Ce projet permettra de redéployer massivement les agents concernés avec des conséquences considérables en terme de promotion.

Salaires

Le mouvement social de l'automne 2010, qui s'est développé autour d'exigences communes sur les retraites, l'emploi et les salaires, fort du soutien d'une large majorité de la population, marquera le pays par son ampleur et sa détermination. Les salariés de nos secteurs se sont impliqués et mobilisés dans ce mouvement.

L'ensemble des observateurs a souligné le rôle qu'ont joué dans notre pays le haut niveau de la protection sociale, le rôle des services publics auprès de la population et l'importance de l'emploi public pour lutter contre la crise financière.

Tous les agents de la Fonction publique, hospitalière, territoriale, de l'Etat ont subi une perte considérable de leur pouvoir d'achat ces dernières années.

La pseudo revalorisation des salaires des fonctionnaires financée par les suppressions d'emplois est en soi scandaleuse et socialement contreproductive.

Le gel des salaires projeté pour 2011, celui fortement envisagé pour 2012 et 2013, créeront une situation sans précédent, porteuse de lourds reculs sociaux et de bradage des qualifications. Et ce, d'autant qu'ils se cumuleront avec la forte augmentation des retenues pour pension dans l'inacceptable loi de réforme des retraites. Les fonctionnaires vont ainsi voir leur rémunération baisser pour la première fois.

Les primes à la performance ne traduisent pas une volonté de répondre à la question de la baisse de pouvoir d'achat dans nos secteurs, mais davantage celle de corseter un salariat public très critique à l'égard des contre réformes qu'on lui impose.

Un impact fort sur la société et les territoires

La logique de la loi de décentralisation de 2004 a amplifié le désengagement de l'Etat de son rôle d'acteur économique et social dans les domaines de la formation au sens large, de la recherche et de la culture. L'autonomie des établissements dans ces secteurs accélère le processus de démantèlement des services publics qui ont assuré jusqu'alors les missions afférentes à ces secteurs.

Dans l'éducation nationale, la suppression de la carte scolaire qui accentue le phénomène de ghettoïsation, les mesures de soutien scolaire hors de la classe, la mise en place des établissements CLAIR, la transformation des cursus – Bac pro en 3 ans, réforme du lycée, réforme de la voie technologique industrielle – sous couvert d'égalité des filières, etc., renforcent la ségrégation sociale et scolaire.

C'est ce même objectif qui est visé sous couvert de l'orientation active hier et de la réforme de la licence aujourd'hui, dans l'enseignement supérieur.

Il est vrai que ces orientations rencontrent les souhaits du Medef qui ouvre un cycle pluriannuel de discussions, concernant notamment l'emploi des jeunes qui n'a pas abandonné sa volonté d'assujettir l'éducation à ses intérêts ; *« la recherche des modalités les plus opérationnelles pour faciliter et valoriser la mission du nouveau service public de l'orientation trouverait toute son utilité. Nous pourrions réfléchir ensemble aux voies les plus efficaces pour que l'exigence d'une meilleure orientation soit prise en compte aux divers niveaux du système éducatif, de l'école à l'université »*.

Les fermetures de classes, la disparition de nombreuses filières de formations pèsent largement sur les politiques de désindustrialisation / ré industrialisation - fermetures d'entreprises, casse de l'emploi - voir la nouvelle hausse du chômage annoncée en janvier - et le manque d'attractivité de nombreux territoires.

La mise en place des pôles de compétitivité, des pôles de recherche et d'enseignement supérieur qui fait converger moyens publics et privés sur quelques établissements ou groupements d'établissements supérieurs, non contente d'assujettir la recherche aux stratégies financières des groupes privés, condamne à terme nombre d'universités à devenir de simples « collèges universitaires » privés de recherche et n'assurant de formations que pour le premier cycle universitaire.

Une fois encore, ce n'est pas un développement harmonieux des territoires assurant une égalité de traitement de l'ensemble des personnels et usagers qui est recherché mais bien la mise en concurrence des diverses collectivités au détriment de la population.

Cela est déjà mis en œuvre dans le champ de la formation professionnelle où les acteurs publics (Afp, Greta, Cnam et ses associations régionales) se sont vus contraints, par la volonté du gouvernement, d'abandonner une partie de leurs missions pour répondre à la marchandisation de la formation professionnelle et favoriser l'enrichissement des acteurs privés.

Le changement – en cours pour certains - de statut de ces divers acteurs publics la formation risque d'aboutir, à terme, à des privatisations laissant ce service public indispensable à la Nation aux mains des intérêts capitalistes.

Ce bilan négatif est fortement ressenti par la population qui, à travers un récent sondage, désavoue l'action de l'Etat en matière de service public et considère, dans ce domaine, l'action sur l'emploi et l'éducation comme les deux axes prioritaires sur lesquels le gouvernement doit travailler.

La Ferc-Cgt appelle donc les salariés à participer nombreux à la journée de grève et de manifestations le jeudi 10 février 2011 et d'en faire une étape importante dans la lutte contre la casse de notre service public.

Bulletin de syndicalisation ou de contact



NOM.....Prénom.....
Adresse personnelle
Commune.....Code postal
e-mailTél
Etablissement
Commune..... Code postal.....

A retourner à Ferc-Cgt, case 544, 93515 Montreuil cedex Tel : 01 48 18 82 44
Fax : 01 4988 07 43 - e-mail : ferc@cgt.fr - internet : www.ferc.cgt.fr